



Bulletin de Santé du Végétal

Nouvelle-Aquitaine



Jardins, espaces végétalisés et infrastructures

N°03
16/07/2019



Rédacteurs du bulletin

Jessica RODRIGUEZ
FREDON Aquitaine

j.rodriquez@fredon-aquitaine.fr

Regis MISSOU

FREDON Limousin

regis.missou@fredon-limousin.fr

Sabine LLOBET

FREDON Poitou-Charentes

sabine.llobet@fredonpc.fr

Directeur de publication

DRAAF/SRAL

Nouvelle-Aquitaine

22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Diffusion

Chambre régionale d'agriculture
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisé.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine JEVI –
Edition Nouvelle-Aquitaine N°3
du 16/07/2019 »*



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

**Que vous soyez particuliers, professionnels ou acteurs de
collectivités : n'hésitez pas à rejoindre notre réseau de surveillance
et de prévention !**

Vos observations permettront d'alimenter les BSV et de les rendre plus
pertinents et représentatifs.

Ce qu'il faut retenir

Maladies

- **Chancre coloré du platane** : aucune détection pour le moment en 2019
- **Black-rot du marronnier** : présence en Nouvelle-Aquitaine
- **Anthraxnose du platane** : encore quelques feuilles atteintes

Ravageurs

1) Réglementés

- **Scolyte *Xylosandrus crassiusculus*** : première détection par piégeage
- **Capricorne asiatique des agrumes** : la gestion du foyer se poursuit à Royan, aucun signalement pour l'instant
- **Charançon rouge du palmier** : aucun signalement pour l'instant
- **Aculops du Fushia** : deux foyers signalés
- **Papillon palmivore argentin** : de nombreuses attaques

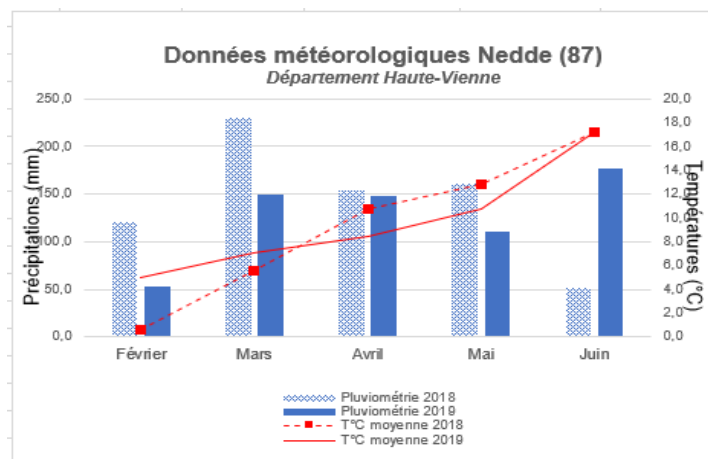
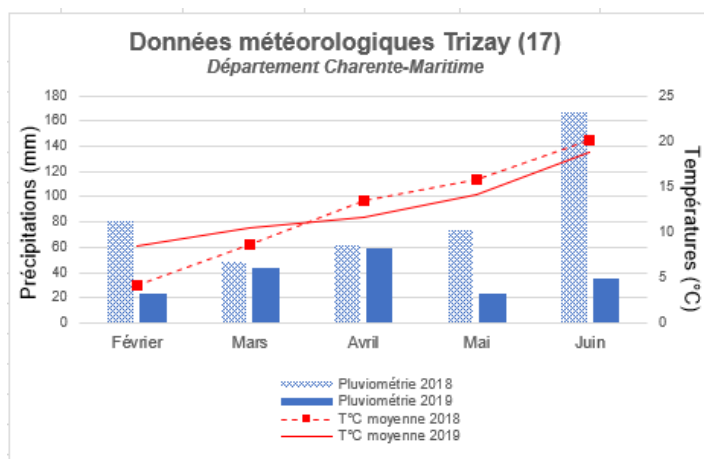
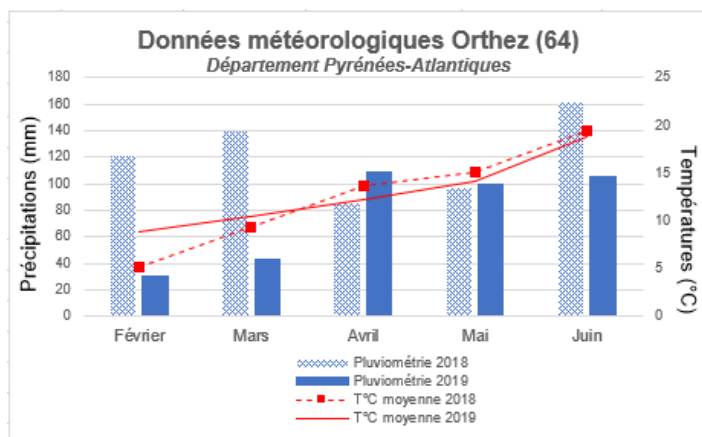
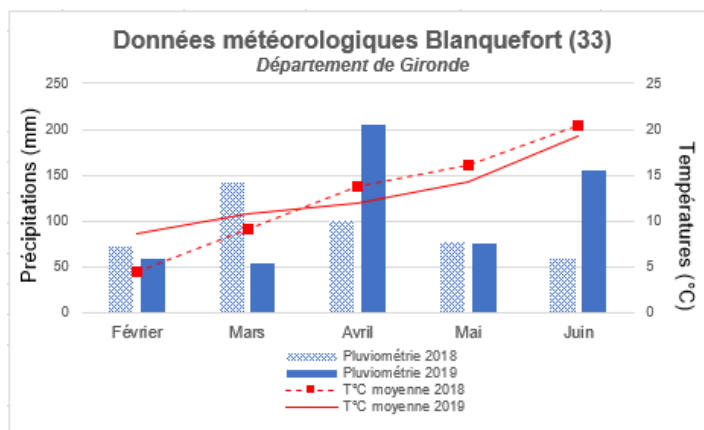
2) Non Réglementés

- **Pyrale du buis** : capture de papillons dans les pièges
- **Zeuzère du poirier** : un premier signalement
- **Punaie du chêne** : aucun signalement pour l'instant
- **Processionnaire du pin** : début de vol des papillons
- **Bombyx disparate** : plusieurs attaques

2 / Bilan climatique

• 1^{er} semestre 2019

Pour 2019, les précipitations ont surtout été observées en avril, avec des averses de pluie se prolongeant jusqu'en juin. Les températures fraîches au début du mois de juin, se sont radoucies par la suite dans la région. Quelques épisodes orageux, accompagnés de pluies intenses et de fortes rafales de vent, ont été enregistrés tout au long des mois de mars à juin. La tempête Miguel le 6 juin a fait des dégâts dans les parcs et cimetières de Bordeaux (33) qui ont été fermés le jour même.



Pour ce premier semestre 2019, les conditions particulièrement humides ont favorisé le développement de maladies telles que l'antracnose du platane et le black-rot du marronnier. Ce temps semble avoir retardé ou perturbé le vol des papillons tel que le *papillon palmivore argentin*, les papillons de la *pyrale du buis* et ceux de la *processionnaire du pin*. Les épisodes de fortes chaleurs de fin juin – début juillet ont entraîné un raccourcissement du cycle de certains ravageurs comme les *bombyx disparate*, les *processionnaires du chêne* et les *cynips du châtaignier*.

3 / Etat sanitaire

- **Maladies**

1) Réglementée

Chancre coloré du platane (*Ceratocystis platani*)

Description : Voir le BSV n°1 du 29/05/2019.

Mesures prophylactiques : le chancre est souvent transmis par l'intermédiaire des outils de taille ou d'entretien. Une intervention sur les platanes doit être précédée et suivie par la désinfection des outils utilisés. Tout transport de bois de platanes (y compris les petites branches) est soumis à la délivrance de PPE (Passeport Phytosanitaire Européen). Les quelques suspicions présentes dans le Lot-et-Garonne ont donné lieu à des inspections. **Aucun nouveau foyer n'a été détecté.**



Chancre coloré, Audenge (33) (Crédit photo : Séverine Bourda, FREDON Aquitaine)

2) Non Réglementées

Black-rot du marronnier (*Guignardia aesculi*)

Les attaques de ce champignon peuvent être spectaculaires en cas de printemps humide. Elles se caractérisent par des taches irrégulières et brunes sur le feuillage. Les feuilles peuvent même s'enrouler sur elles-mêmes et tomber prématurément en cas de fortes attaques. Cette maladie s'attaque à toutes les variétés de marronniers. La taille de ces derniers accentue leur sensibilité vis à vis de ce champignon.

Observations du réseau : des débuts d'attaques sur feuilles ont été observés dans le sud-ouest de la région, notamment à Bayonne (64), Périgueux (24), Biscarosse (40) et Gradignan (33), allant parfois jusqu'à 50% de nécrose de la surface foliaire.

Mesures prophylactiques : le ramassage des feuilles mortes des marronniers constitue une méthode de lutte efficace contre ce champignon.



Black-rot – 2019 (Crédit photo : Jessica Rodriguez, FREDON Aquitaine)

Anthracnose du platane (*Discula platani*)

Favorisée par un temps humide et frais, l'anthracnose s'est développée au cours du printemps. Néanmoins, les fortes chaleurs enregistrées fin-juin début-juillet ont contribué à limiter voire stopper le développement du champignon. Certains arbres sont très atteints avec pour conséquence une chute prématurée de feuilles et des extrémités de rameaux desséchés.



Anthracnose du platane – 2018
(Crédit photo : Alexandra Labache - FREDON Aquitaine)



Observations du réseau : si pour le mois de mai la fréquence d'attaque des houppiers était de moins de 10 % sur l'ensemble des secteurs prospectés, le développement de ce champignon est en hausse pour le mois de juin à cause des intempéries de fin mai et début juin. Il est observé à Bayonne (64), Périgueux (24), Arcachon (33) et Libourne (33) avec une fréquence d'attaque de moins de 50 %. A noter tout de même que certains sujets présentent de fortes dégradations sur feuilles.

Anthracnose du platane – 2019

(Crédit photo : Jessica Rodriguez - FREDON Aquitaine)

Evaluation du risque :

Les dégâts sont spectaculaires mais rarement graves. Cette année, les températures douces en fin d'hiver associées à des conditions humides aux alentours des mois de mai à juin ont favorisé le développement de cette maladie. Mais l'arrivée de fortes chaleurs estivales va diminuer les symptômes dus à ce champignon.

• **Ravageurs**

1) Réglementés

➤ **Scolyte (*Xylosandrus crassiusculus*)**

La mission Santé des Forêts de la DRAAF-SRAL Nouvelle-Aquitaine signale la présence de *Xylosandrus crassiusculus* dans les Pyrénées-Atlantiques. Ce scolyte a été piégé dans le bois de Guiche (64) dans un environnement de chênes, châtaigniers et trembles. Il s'agit d'une première détection.

Ce ravageur est originaire d'Asie. Il est également signalé en Afrique, en Amérique du Nord et plus récemment en Italie notamment en Toscane (2003), en Ligurie (2007) et en Vénétie (2009) puis également en Espagne (2017).

En France, il a été identifié pour la première fois sur caroubier à Nice, en région PACA (2014). L'origine de son introduction à Guiche est inconnue.

Bâtonnets de sciure compactée et trous sur site (Crédit photo : Mairie de Nice)



Description : Les adultes creusent des galeries dans les branches et le tronc, ce qui entraîne une expulsion de sciure blanche sous la forme de cylindres compacts. Ces symptômes caractéristiques apparaissent plutôt l'été. Cet insecte très polyphage s'attaque à tous les feuillus. Arbres fruitiers, essences forestières et ornementales sont donc potentiellement concernés.



Nuisibilité : peu de données sont disponibles sur l'impact de ce ravageur. Il ne semble pas provoquer de mortalité brutale de l'arbre mais un déclin progressif.

S'agissant d'une espèce introduite, il convient néanmoins d'être vigilant, en cas de doute, rapprochez-vous de la DRAAF/SRAL ou des FREDON de Nouvelle-Aquitaine.

Aucun dommage imputable à l'insecte n'est observé à ce jour en Nouvelle-Aquitaine.

Femelle *X. crassiusculus*

(Crédit photo : J.R Baker et S.B. Bambara, North Carolina State University, forestryimage.org)

➤ **Capricorne asiatique** **(*Anoplophora chinensis*)**

Observation du réseau : pour ce premier semestre, pas de détection d'adultes d'*Anoplophora chinensis*.

Attention de ne pas confondre les trous d'éclosion avec la *zeuzère du poirier* (citée plus loin dans le texte), ou encore avec la *sésie du peuplier*.

Description de l'adulte : l'insecte adulte est caractérisé par sa grande taille et un corps noir, brillant moucheté de blanc. Les antennes et tarses sont annelés de taches blanches avec des reflets bleutés. La partie antérieure des élytres est fortement granuleuse.

Rappel : les dégâts occasionnés par les adultes portent essentiellement sur **les racines affleurantes** et la **base du tronc** (jusqu'à 1m environ de hauteur).



Trou de sésie du peuplier – 2019 (Crédits photo : J. Rodriguez – FREDON Aquitaine)



Pour se nourrir, les adultes décapent l'écorce des jeunes rameaux pouvant induire un **flétrissement des feuilles** en cas de fort décapage. On retrouve également de la sciure en dehors des galeries, ce qui facilite leur détection. Des coulures de sève peuvent aussi avoir lieu, elles attirent les frelons en période estivale.

Adulte *Anoplophora chinensis* – 2019

(Crédits photo : Thierry Aumônier - DRAAF Nouvelle-Aquitaine)

Evaluation du risque :

Il est appelé à la **plus grande vigilance et à la surveillance** des feuillus à bois tendre afin de détecter la présence d'adultes, de trous d'écloisons ou de sciure au bas des troncs ou sur les racines affleurantes. Les adultes se disséminent de proche en proche lors d'un foyer en volant (500m environ) ou par le biais d'introduction de végétaux déjà infestés par des larves. Examinez attentivement vos arbres avant de les planter.

La découverte de tout symptôme correspondant à la description ci-dessus doit impérativement être signalée à la DRAAF/SRAL.



Dégâts sur érable negundo (juillet 2018)
(Crédit photo : DRAAF/SRAL Nouvelle-Aquitaine)

➤ Charançon rouge du palmier (*Rhynchophorus ferrugineus*)

Observations du réseau : Aucune capture ou observation de ce ravageur n'est enregistrée à ce jour. Nous demandons cependant de maintenir un bon niveau de vigilance sur tout le territoire.



Symptôme dit « en parasol » (à gauche)
Encoches observées sur palme (à droite)
(Crédit photo : Plante et cité / Ingénierie de la nature en ville – Mai 2014)

Evaluation du risque :

Il est appelé à la **plus grande vigilance et à la surveillance des palmiers dans la zone littorale**. Attention ce ravageur peut parcourir une distance de 7 km lorsque les conditions sont favorables.

➤ Aculops du fuchsia (*Aculops fuchsiae*)

Ce parasite, inféodé aux fuchsias, est un acarien appartenant à la famille des Eriophytées.

Il provoque des galles sur les feuilles et les bourgeons. Après un flétrissement des bourgeons terminaux, les feuilles se couvrent d'un voile blanc. Ensuite les galles apparaissent et prennent une teinte rougeâtre. Les fleurs finissent par se déformer et la croissance des nouvelles pousses est stoppée net. Les fuchsias contaminés finissent par périr. *Aculops* est invisible à l'œil nu, il vit et se reproduit dans les plis des tissus atteints. La femelle pond environ 50 œufs qui éclosent au bout de 7 jours.



Dégâts sur fuchsia (Janvier 2017)
(Crédits photo : H.Hantzberg – FREDON Poitou-Charentes)



Dégâts sur fuchsia (Juin 2019) – Royan (17)
(Crédits photo : C.Bordeau – FREDON Poitou-Charentes)

Observations du réseau : la présence de cet acarid est localisée en Charente-Maritime sur les communes de La Rochelle, Royan et sur l'île de Ré, ces deux derniers foyers ont été détectés en 2019.

Mesures prophylactiques : il n'existe aucun moyen de lutte efficace. Une fois la détection confirmée, il est nécessaire de brûler les végétaux symptomatiques, selon la réglementation en vigueur.

Evaluation du risque :

La propagation de ce ravageur est très rapide et la découverte de tout symptôme correspondant à la description ci-dessus doit impérativement être signalée à la DRAAF/SRAL. **Ce parasite s'attaque à toutes les variétés de fuchsias.**

➤ Papillon palmivore argentin (*Paysandisia archon*)

Observations du réseau : depuis le dernier BSV, de nombreuses attaques ont été signalées, pouvant aller jusqu'à la mort des palmiers. Les signalements sont illustrés sur la carte suivante.

Période de risque : la période de vol des adultes s'étale de mai à septembre. Les œufs pondus par les femelles vont rapidement éclore et les larves naissantes vont pénétrer dans le palmier. On peut observer des perforations dans les palmes dans les jours qui suivent. La présence de sciure en bas du palmier fait partie des symptômes que l'on peut observer lors d'une attaque de *Paysandisia archon*.



Chrysalides de *Paysandisia archon* – Heugas (à gauche et au milieu) / Larve *Paysandisia archon* de 6 cm
(Crédits photo : Sylvie DESIRE, FDGDON 64)

Mesures préventives : lors de vos achats de palmiers, il vous faudra privilégier les approvisionnements issus de zones indemnes et vérifier l'état phytosanitaire des plantes achetées. Préférer les sujets de petite taille, plus accessibles à une observation des symptômes. Il est important d'isoler les palmiers récemment achetés (pour une durée de 6 mois), avant de les planter sur le site de leur destination.

Evaluation du risque :

Le vol des adultes est favorisé par ces fortes chaleurs, surveillez vos palmiers. La gestion de ce ravageur s'envisage en ce moment au début du développement des larves.



Légende

Point bleu : Zone d'attaque du papillon en 2018
Point rouge : Zone d'attaque du papillon en 2019

Des dépérissements de palmiers sont signalés chez des particuliers à Blanquefort (33), Cestas (33), Bègles (33), Ambarès-et-Lagrave (33) et à Lons (64).

Des palmiers vont être abattus ou sont déjà morts chez des particuliers à Artigues (33), Eymet (24) et Portets (33).

Des attaques sont également relevées dans des espaces publics à Mérignac (33) et à Biscarosse (40). Des chrysalides et larves ont été prélevées à Heugas (40) et Orist (40).

A noter que sur l'ensemble de ces signalements, environ 40 % des palmiers ont dépéri face à l'attaque de ce bio-agresseur.

Cartographie des signalements du papillon palmivore

(Crédit photo : Jessica Rodriguez – FREDON Aquitaine)

2) Non Réglementés

➤ Pyrale du buis (*Diaphania perspectalis*)

Description : Voir le BSV n°1 du 29/05/2019.

Observations du réseau : première capture d'un adulte mi-juin dans la Vienne. Aucun piégeage en Charente et Charente-Maritime.

A Guéret (23), l'attaque de pyrales du buis est en nette régression sur le jardin public depuis le traitement avec un produit de biocontrôle, confirmant ainsi l'efficacité d'une gestion bien positionnée sur jeunes larves. Six papillons de pyrale du buis ont été piégés à Limoges (87).

A Bordeaux (33), les piégeages ont débuté semaine 26 et vingt-trois papillons ont été piégés en l'espace de trois semaines. Quatre papillons ont aussi été relevés pour le parc de Sourreil à Villenave-d'Ornon (33), et l'on observe des buis avec une fréquence d'attaque de moins de 50 % sur Bègles (33).

Le peu de piégeage observé sur les départements 16, 17, 79 et 86 peut sans doute s'expliquer par la mise en place de méthode de lutte contre cette chenille et l'adaptation de la faune locale (présence de nids de mésanges, produit de biocontrôle, etc.).



Buis attaqué par la pyrale – 2019 – Pompadour (19)

(Crédits photo R. Missou – FREDON Limousin)

Mesures prophylactiques : surveillez vos buis et ramassez les chenilles manuellement (aucun risque sanitaire pour l'homme). Ramassez et éliminez les feuilles et les branches tombées au sol et/ou les déchets de taille.

Biocontrôle : des produits de biocontrôle sont disponibles. Vous pouvez consulter la liste [ici](#).

Evaluation du risque :

Selon plusieurs observateurs, la pression diminue cette année. Il semblerait que les prédateurs, notamment les mésanges, se soient habitués à ce ravageur.

➤ **Zeuzère (*Zeuzera pyrina*)**

C'est un insecte de la famille des lépidoptères. Son cycle biologique se déroule en un an dans le sud de la France et deux ans au nord. L'adulte est un papillon blanc avec des petites taches noires, d'assez grande taille (3 à 4 cm).

Observations du réseau : Deux signalements sur le réseau ; un dans la Vienne, où des larves ont été observées sur de jeunes feuillus, (les dégâts sont importants car les arbres fragilisés se sont brisés), et le deuxième dans la commune de Bègles (33) où les larves ont été observées sur des pommiers.

Cycle du ravageur : en cours d'été, la femelle dépose des œufs jaune-rosé par petits paquets, dans les anfractuosités des branches ou des jeunes tiges. Après éclosion, les jeunes chenilles vont se diriger vers les feuilles puis les bourgeons et les pousses. Elles vont creuser une galerie en rejetant à l'extérieur des déjections. Ces rejets sont souvent accompagnés d'exsudats de sève. Les dépouilles nymphales restent souvent accrochées au niveau des orifices de sortie des adultes (fin du printemps, début été).



**Larves de zeuzères – Août 2017
– Lusignan (86)**
(Crédits photo J.Chargelègue
– INRA Poitiers)



Le dépérissement de la partie terminale d'une branche ou de l'axe principal du végétal est observé au cours de l'été. Parfois, cela entraîne une casse du végétal au niveau de la zone atteinte qui est entièrement évidée (voir photos). Les chenilles creusent à partir de la fin septembre des galeries verticales pour hiverner, puis reprennent leur activité alimentaire début mai.

Dégâts de zeuzères sur alignement de divers feuillus Juin 2019 – Lusignan (86)

(Crédits photo J.Chargelègue – INRA Poitiers)

Larve de zeuzère sortie au fil de fer (à gauche) - Août 2017 – Lusignan (86)
Trous et sciure caractéristique rejetée au sol (à droite) - Août 2017 – Lusignan (86)
(Crédits photo J. Chargelègue – INRA Poitiers)



Attention risque de confusion Zeuzère – Capricorne asiatique :

Une observation a été faite dans les espaces verts de la Jarne (17) cette année : la détection sur tilleul d'un trou d'une taille comparable aux dégâts causés par *Anoplophora chinensis*. Toutefois, l'observation de la galerie a permis de déterminer qu'il s'agissait d'une zeuzère. En effet, les zeuzères creusent des galeries verticales. A la différence du capricorne asiatique, la zeuzère n'est pas un organisme réglementé.



Trou de sortie de zeuzère sur tilleul avec sciure et écoulement de sève (26/04/19) - La Jarne (17)
(Crédits photo S.Llobet – Poitou-Charentes)



Trou de sortie d'*Anoplophora chinensis* sur érable - (Juillet 2018) – Royan (17)
(Crédits photo S.Llobet – Poitou-Charentes)

Evaluation du risque :

En cas de suspicion, contacter le SRAL Nouvelle-Aquitaine ou la FREDON de votre territoire. Possibilité de mettre en place des pièges à phéromone contre la zeuzère l'année prochaine si des dégâts sont constatés cette année. Le début de vol de la zeuzère se situe début juin. Les jeunes plantations sont particulièrement attractives pour ce papillon actuellement.

➤ **Punaise réticulée du chêne (*Corythucha arcuata*)**

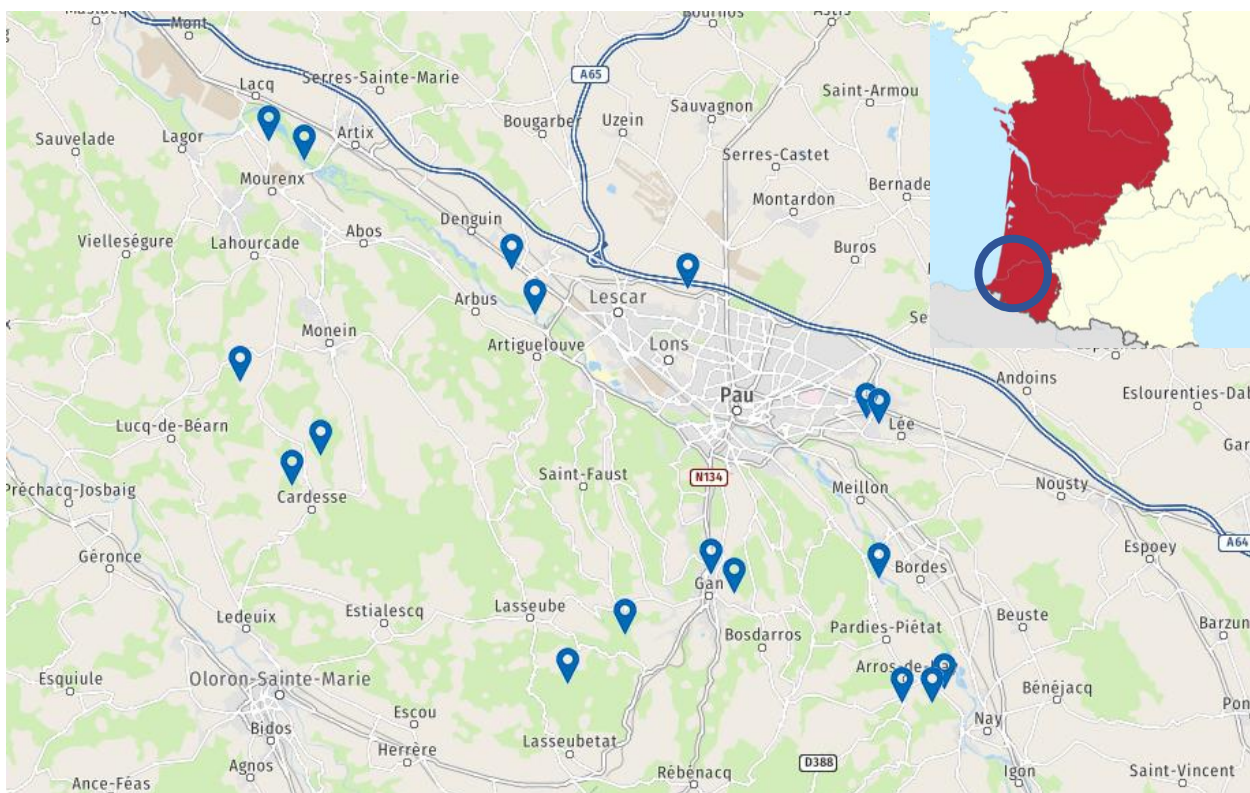
Originaire d'Amérique de l'Ouest, cette punaise est reconnaissable par l'aspect réticulé de son thorax et de ses élytres. L'adulte mesure environ 3,5 mm et vit sur la face inférieure des feuilles. Elle a été découverte pour la première fois en France dans la région de Toulouse sur chênes. **Une de ces punaises a été capturée à Pau le 18/04/2018.**

Observations du réseau : Actuellement des jeunes larves et des pontes sont observées sur la face inférieure des feuilles de chêne. Les dégâts des piqures d'alimentation sont également bien visibles sur feuilles. On a observé une forte attaque dans le secteur de Pau (64) en 2018 (Cartographie ci-dessous) et un premier signalement a été observé chez un particulier à Villenave d'Ornon (33) cette année.

Cycle du ravageur : l'adulte passe l'hiver sous l'écorce des troncs et migre vers les feuilles au printemps pour se nourrir pendant environ un mois. Vers mi-mai, les femelles pondent leurs œufs sous les feuilles. Ils éclosent après quelques jours et les larves restent grégaires jusqu'au stade d'adulte, dont la première génération émerge fin juin.



Punaise réticulée du chêne
(Crédits photo : Olivier Le Gall)



Zone d'attaque de la punaise réticulée du chêne sur le secteur de Pau (64) - 2018

(Crédits photo : J. Rodriguez – FREDON Aquitaine)

➤ Processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa*)

Après accouplement, les femelles vont pondre leurs œufs sur les aiguilles des pins. Les larves passent par 5 stades larvaires. Leur cycle se fera à la cime des pins, où elles vont former des cocons et consommer les aiguilles. C'est seulement à partir du 3^{ème} stade larvaire qu'elles deviennent urticantes et vont poser des problèmes sanitaires pour l'homme et les animaux.

Observations du réseau : on observe le piégeage des premiers papillons, avec un nombre d'individus piégés important dans les Landes.

Evaluation du risque :

Les adultes vont bientôt commencer leur phase de reproduction. Il n'y a pas de risque sanitaire pour l'homme et les animaux pour le moment.

➤ Processionnaire du chêne (*Thaumetopoea processionea*)

Ce ravageur spécifique des chênes est un lépidoptère qui peut occasionner des défoliations importantes, surtout visibles de juin à mi-juillet.

Observations du réseau : mi-juin, ce ravageur a été observé sur plusieurs secteurs de Limoges, où il a été constaté d'importantes colonies. Le vent a fait tomber de nombreux nids et les chenilles se sont agglutinées sur les troncs à hauteur des enfants et des animaux. Aucun autre signalement n'est remonté du réseau.

Vous pouvez consulter la fiche de la processionnaire du chêne [ici](#).

Evaluation du risque :

Les chenilles sont très urticantes à partir du troisième stade larvaire. Il y a actuellement un risque sanitaire pour l'homme et les animaux, restez vigilant.

➤ **Bombyx cul brun (*Euproctis chrysorrhoea*)**

Le bombyx cul brun est un insecte de la famille des lépidoptères. Ses hôtes habituels sont les essences de feuillus forestiers, fruitiers ou ornementaux.

Observations du réseau : des chenilles du bombyx cul brun ont été observées dans la Vienne à la mi-mai.

Mesures prophylactiques : mettez en place des abris (nichoirs, abris hérissons, etc...) pour favoriser les prédateurs naturels des chenilles.

Chenille sur prunus 2019

Migné-Auxances (86)

(Crédits photo M. Gerbier - Les Jardins Délices)



Cycle du ravageur : cet insecte ne présente qu'une seule génération par an. Les adultes naissent en juillet, s'accouplent puis se dispersent. Le vol a surtout lieu en fin de journée. La femelle dépose ses œufs (200 à 300) par paquets recouverts de poils marron à la face inférieure des feuilles. La ponte mesure 1,5 à 2,5 cm de long. Les jeunes chenilles émergent fin juillet-début août et commencent aussitôt à s'attaquer aux feuilles jusqu'à l'automne. Au fur et à mesure de leur avancée, elles tissent de minuscules fils de soie, jusqu'à recouvrir les feuilles d'un réseau soyeux qui constitue la base de leur habitat hivernal.

A l'automne, elles terminent la construction du nid dans lequel elles vont hiberner. La nymphose intervient en juin dans un "nid de printemps". La chenille a une livrée caractéristique de couleur brune bordée de deux lignes latérales blanches. Elle porte de longues touffes de poils jaunes et sa face dorsale est ornée, sur les 9èmes et 10èmes segments, d'une verrue rouge-orangée (cf. photo).

Evaluation du risque :

Les chenilles se nymphosent à partir de juin. A ce jour, le risque vis-à-vis des personnes est donc mineur. Attention, les chenilles du bombyx cul-brun sont urticantes et allergènes à partir du 3^{ème} stade larvaire (forme hivernale) et peuvent engendrer des allergies sur les personnes ou les animaux qui fréquentent les zones infestées. Des poils urticants peuvent aussi être présents sur des arbres, restez vigilants.

➤ **Bombyx disparate (*Lymantria dispar*)**

Le bombyx disparate est un insecte de la famille des lépidoptères.

Observations du réseau : cette chenille a été observée dans la Vienne avec des défoliations sur les chênes assez importantes (atteinte de niveau 3, de 50 à 80%). Elle a aussi été observée sur des myrtilles dans la zone de Le temple (33) avec une fréquence de défoliation de 30 à 40 % sur une surface de 28 ha. Des signalements ont également été faits par le réseau des correspondants-observateurs du DSF sur des forêts de chênes des communes de la Ferrière-en-Parthenay (79) (photo ci-contre), Vouillé (86), Savigny-sous-Faye (86) et Dangé-Saint-Romain (86). On l'observe aussi sur Hamamélis sur le secteur d'Onesse-Laharie (44).



Bombyx disparate sur myrtille - 2019

Le Temple (33)

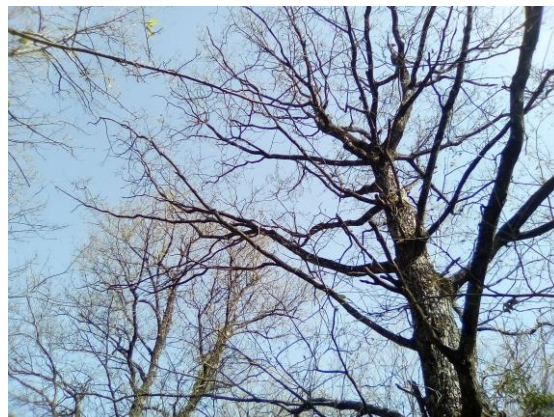
(Crédits photo : Olivier Bray – FREDON Aquitaine)

Cycle du ravageur : la ponte forme un amas donnant un aspect de petite éponge couleur jaune ocre à brun, située sur le tronc de l'arbre. Chaque ponte contient de 100 à 800 œufs qui éclosent au printemps (entre fin mars et fin avril), dès que les conditions de température deviennent favorables au débourrement des chênes (essence hôte).

Le développement complet de la chenille s'effectue en 5 à 6 stades larvaires. A leur naissance, les chenilles mesurent 3 mm.

Au dernier stade larvaire, elles atteignent une longueur de 5 à 7 cm. Tous les stades sont velus et les chenilles du 1^{er} stade larvaire ont une capacité importante de dispersion par le vent grâce aux nombreux poils aérophores qui recouvrent leur corps. En fin de développement larvaire (fin juin à début août), les chenilles se transforment en chrysalide.

Les papillons volent de mi-juillet à mi-août mais ne vivent que quelques jours. Les femelles, de couleur blanc crème, peu mobiles, restent à proximité de leur lieu d'émergence.



**Défoliation de chênes – 2019
Ferrière-en-Parthenay (79)**

(Crédits photo : Vincent Decobert –
Observateur du DSF en DDT de la Vienne)

Evaluation du risque :

En général, les défoliations ne provoquent pas la mortalité directe des arbres mais peuvent compromettre la reprise des jeunes plantations et affaiblir l'arbre surtout accompagné d'oïdium (sur chêne). Les dégâts continuent relativement tard en saison par rapport à d'autres défoliateurs. Contrairement au bombyx cul brun et aux processionnaires du pin et du chêne, les chenilles de bombyx disparate ne possèdent pas de poils urticants. **Attention cette année, la pullulation de ce ravageur concerne la France entière, restez vigilant.**

➤ **Cynips du châtaignier (*Dryocosmus kuriphilus*)**

Observations du réseau : bien installé dans la région, il a été surtout observé en ville sur le secteur Limousin. Aucune observation dans les autres départements (hors des espaces forestiers).

Mesures prophylactiques : en début d'infestation caractérisé par la découverte de quelques galles encore fermées (absence de trous de sortie d'adultes), il est possible de limiter les dégâts en les détruisant (brûlage – Attention à la réglementation brûlage). Des lâchers de *Torymus sinensis*, micro-hyménoptères prédateurs des cynips, sont également efficaces dans la lutte contre ce ravageur. Attention, si les *Torymus* se sont installés dans les galles, il faut veiller à ne pas les détruire afin de ne pas mettre en danger la population du prédateur.



**Galles cynips du châtaignier
et larve - 2019**

(Crédits photo R.Missou
FREDON Limousin)

Evaluation du risque :

Il est actuellement trop tard pour réaliser des lâchers de *Torymus sinensis*.



Adulte hyponomeutes -2019

(Crédits photo S. Llobet
FREDON Poitou-Charentes)

➤ Hyponomeutes (*Yponomeuta evonymella*)

L'hyponomeute est un insecte de la famille des lépidoptères. Les adultes mesurent de 20 à 25 millimètres d'envergure et se reconnaissent à leurs ailes antérieures de couleur blanche pur à blanche argentée ponctuées de noir. Ils volent de juin à août. Les larves minent les bourgeons des feuillus forestiers, d'ornement et de certains fruitiers. Elles forment des nids soyeux en entourant les feuilles.

Observations du réseau : les chenilles sont très voraces et peuvent entraîner une défoliation complète des arbres et arbustes. Après sept semaines d'alimentation, elles se transforment en papillons fin juin dans des cocons blancs. Cette chenille a été observée dans la Vienne. Les défoliations ont été très importantes (atteinte de niveau 3, de 50 à 80%).

Mesures prophylactiques : mettez en place des abris pour la faune (nichoirs à mésanges, abris à hérissons, etc.) afin de favoriser les prédateurs naturels des chenilles. Eliminez les chenilles et/ou les cocons manuellement.



Jeune chenille sur pommier -2019

(Crédits photo S. Llobet
FREDON Poitou-Charentes)

4 / Les plantes envahissantes

1) Ambroisie (*Ambrosia artemisiifolia*)

Description : Voir le BSV n°1 du 29/05/2019.

Observations du réseau : Cette année, les ambrosies ont peu poussé en hauteur et vont fleurir en restant basse, ce qui rend difficile leur détection. Elles ont été observées en Charente à un stade encore végétatif, les prospections sont toujours en cours, ainsi que dans la Vienne. De nouvelles détections ont été faites à Saint-Hilaire-la-Treille (87) dans des champs de tournesol.

Pour tout signalement, utilisez la plateforme de signalement de l'Ambroisie :

<http://www.signalement-ambrosie.fr/index.html>



Ambrosie -2019 à Mainxe (16)

(Crédits photo : A.Mathiot - FREDON
Poitou-Charentes)

Evaluation du risque :

La floraison devrait se développer alors que la plante restera à de faibles hauteurs. La période de floraison se situe, en général entre août et octobre. Restez vigilants, juillet est la bonne période pour faire de l'arrachage manuel.

2) Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*)



Spectaculaire Berce du Caucase - 2019 en Corrèze (19)
(Crédits photo : R. Missou - FREDON Limousin)

Cette plante herbacée vivace a des fleurs en forme de grandes ombelles blanches pouvant atteindre 50 cm de diamètre. Elle peut atteindre 5 m de hauteur. La plante est bisannuelle ou vivace selon la rudesse du climat.

Par contact, et en cas d'exposition au soleil, la plante, via les substances toxiques qu'elle contient, provoque des brûlures de la peau.

Observations du réseau : un grand nombre de Berce du Caucase a été observé dans la commune de Naves (19).

Seuil indicatif de risque : toute l'année, principalement de mars à octobre.

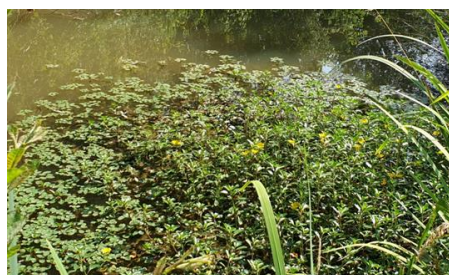
Evaluation du risque :

En cas de contact, rincer abondamment la zone touchée et ne plus l'exposer au soleil jusqu'à l'hiver.

3) Jussie rampante (*Ludwigia peploides*)

Observations du réseau : La jussie rampante a surtout été observée à Romagne dans la Vienne, où elle est présente chaque année. Un foyer a également été aperçu sur l'une des écluses du Bassin à Flot à Bordeaux (33) et elle est également présente dans les Barthes de l'Adour (65) depuis de nombreuses années.

Description : Voir le BSV n°1 du 29/05/2019.



Jussie rampante à Romagne (86) - 2019
(Crédits photo : Jean-pascal Guéry
Parc de la Vallée des Singes)



Foyer jussie rampante à Bassin à Flot (33) - 2019 Bordeaux (Crédits photo : SRAL DRAAF Aquitaine)

Evaluation du risque : elle concurrence la flore aquatique immergée en empêchant la pénétration de la lumière vers le fond et en occupant toute la niche écologique. Elle peut contribuer au phénomène de dystrophisation voire de zone morte : en se décomposant, elle produit un déficit en oxygène limitant ou empêchant dans cette zone la survie de la plupart des espèces animales.

4) Renouée du Japon (*Fallopia japonica*)

Observations du réseau : cette espèce très envahissante a été signalée notamment en Creuse de manière importante. Mais elle est aussi présente le long des cours d'eau et bords de route sur l'ensemble du département des Pyrénées-Atlantiques (64).

Description : les renouées apprécient les milieux frais, riches en azote, comme les berges ou les milieux rudéraux. Elles sont présentes sur l'ensemble du territoire. L'arrachage des plantules permet de limiter la présence de la renouée, mais ne l'éradiquera pas.



Renouée du japon - 2019 en Creuse (23)
(Crédits photo : R. Missou - FREDON Limousin)

5/ Actualités

1) Informations

➤ Mineuse du marronnier (*Cameraria ohridella*)

Observations du réseau : quelques papillons ont été piégés en Charente, avec des dégâts sur feuilles qui ont été observés sur deux communes ainsi que dans la Vienne. Il a été noté la présence de larves sur feuilles d'une fréquence d'attaque de niveau 2 (moins de 50%) dans le secteur de Périgueux (24), Libourne (33) et de faibles attaques avec présence de chenilles à Arcachon (33).

Description : voir le BSV n°1 du 29/05/2019.



Mineuse sur feuilles de marronnier - 2019
(Crédits photo : J. Rodriguez - FREDON Aquitaine)

Evaluation du risque :

Les dégâts observés dès le mois de mai présagent d'importants dégâts à venir et d'une chute prématurée des feuilles. Ramassez et éliminez les branchages et feuilles tombés au sol.

➤ Tigre du platane (*Corythucha ciliata*)

Le tigre du platane est un hémiptère de la famille des Tingidés.

Observations du réseau : on observe les premiers tigres du platane ainsi que les dégâts liés à leur présence, dès le mois de mai dans le département de la Charente, avec des décolorations de feuilles importantes (atteinte de niveau 3 de 50 à 80%). Pour Périgueux (24) présence de tigres sur feuillages décolorés (moins de 50%), de même à Arcachon (33) et à Libourne (33). Ils sont également présents avec une fréquence d'attaque de moins de 50% à la mairie de Bègles (33).

Cycle du ravageur : l'adulte, mesurant 3-4 millimètres de long, est un insecte dont le corps noir porte des élytres membraneux blanchâtres. Selon les conditions climatiques, on compte entre 2 et 3 générations par an en France. Les adultes passent l'hiver sur les rhytidomes (écorces se détachant du tronc) et les anfractuosités des branches. Au début du printemps, les adultes quittent leurs abris pour se positionner à la face inférieure des feuilles, le long de la nervure centrale (voir photo). La migration des feuilles vers le tronc débute fin août et se termine en novembre. En vidant le contenu cellulaire des tissus, le tigre du platane est responsable d'une dépigmentation des feuilles. Les feuilles fortement atteintes chutent prématurément et l'arbre peut se retrouver défolié à la fin de l'été.



Tigres sous écorce de platane
(Crédits photo : S. Bourda
FREDON Aquitaine)

Evaluation du risque :

Les dépigmentations des feuilles vont s'intensifier durant l'été. Cela s'ensuivra d'une chute prématurée des feuilles. En période estivale, lors des pics de populations, les désagréments liés à la présence du tigre du platane vont s'intensifier (miellat qui colle à la chaussée et aux voitures). Il faut savoir que le tigre du platane aime la chaleur et les périodes de canicule lui sont donc très favorables.

2) Actualités

Campagne de prévention du Ministère de l'Agriculture à propos de la bactérie *Xylella fastidiosa* :
<https://agriculture.gouv.fr/xylella-fastidiosa-lancement-de-la-campagne-dinformation-et-de-prevention>

Toutes les actualités sur l'ambrosie en Nouvelle-Aquitaine sur la page Facebook :
www.facebook.com/ambrosie.nouvelleaquitaine

Le 11 juillet : table ronde espèces exotiques envahissantes à l'initiative de l'association des maires de France de Charente (AMF 16) à Angoulême. Les objectifs étaient de sensibiliser les collectivités mais aussi les agriculteurs à la problématique ambrosie (mais aussi *Datura* et *Xylella*), de faire un point sur les signalements sur le département, sur les référents et sur la réglementation (dont nouvel arrêté préfectoral).

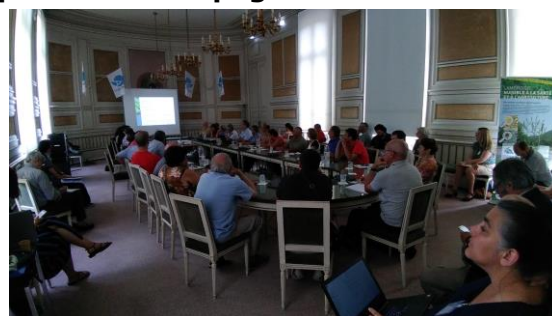


Table ronde sur les espèces exotiques
(Crédits photo : Aude MATHIOT -
FREDON Poitou-Charentes)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Jardins, espaces végétalisés et infrastructures sont les suivantes : les collectivités de Nouvelle-Aquitaine et plus précisément les services Espaces verts, des entreprises et des particuliers qui font ponctuellement des signalements, la DRAAF Nouvelle-Aquitaine et le Département Santé des Forêts (DSF)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. L'Etat dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).